

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS « PREPAREZ VOTRE VOYAGE AVEC BESCHERELLE » SUR WWW.EDITIONS-HATIER.FR

Article 1 - Organisation

Les Éditions Hatier, société en nom collectif au capital de 7.485.040 euros, dont le siège social est situé 8 rue d'Assas, 75006 Paris, immatriculée au registre du commerce de Paris sous le numéro B 352 585 624, (ci-après la "Société organisatrice") organise un jeu concours gratuit du lundi 1er avril 2019 au lundi 22 avril 2019 à 23h30.

Article 2 - Participation

Ce concours est gratuit, sans obligation d'achat.

Il est ouvert à toute personne physique résidant en France métropolitaine (Hors Corse et DROM COM), à l'exception du personnel de la société Éditions Hatier, ainsi que des membres de leur famille et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, la réalisation ou à la gestion du concours.

Pour les mineurs, la participation au concours est effectuée sous le contrôle des parents ou représentants légaux.

Article 3 - Modalités d'inscription et de participation

Ce concours est annoncé :

- sur le site des Éditions Hatier via l'URL : <http://www.editions-hatier.fr> à compter du 01/04/2019 ;
- sur le site Bescherelle via l'URL : <http://www.bescherelle.com/> à compter du 01/04/2019 ;
- sur la page Facebook Bescherelle à compter du 01/04/2019 ;
- via des newsletters envoyées aux inscrits de la newsletter Bescherelle : les 03/04/2019 et 17/04/2019.

Pour participer au jeu concours, il suffit que le participant :

- se connecte sur le site internet des Éditions Hatier via l'URL : <http://www.editions-hatier.fr>, sur le site internet Bescherelle via l'URL : <http://bescherelle.com> ou sur la page Facebook Bescherelle via l'URL : <https://fr-fr.facebook.com/bescherelle.hatier/>.
- clique sur la bannière ou le post Facebook ;
- enregistre ses coordonnées (nom, prénom, adresse e-mail, inscription infos Hatier et/ou Bescherelle*)
*non obligatoire
- réponde aux questions posées à choix multiples ;
- valide l'ensemble.

Cette opération n'est ni organisée ni parrainée par Facebook. Les données personnelles collectées sont exclusivement destinées à la Société Organisatrice.

Article 4 - Exclusion de participation

Ces formulaires interactifs devront être validés et expédiés via le site www.bescherelle.com, le 22/04/2019 à 23h30 dernier délai, date limite pour l'enregistrement des réponses, le système informatique des Éditions Hatier faisant foi.

Les participants peuvent participer autant de fois qu'ils le veulent.

A partir de la base de données établie, une vérification manuelle pourra être effectuée sur les bulletins gagnants. Toute déclaration mensongère d'un participant entraînera son exclusion du concours et la non attribution du lot qu'il aurait pu éventuellement gagner sans que la responsabilité de la Société Organisatrice puisse être engagée.

Article 5 - Modalités de désignation des gagnants

Il sera désigné 15 gagnants au total, tirés au sort par voie numérique parmi les participants ayant donné les 5 bonnes réponses au quiz du jeu concours Bescherelle Langues. Ce dernier sera effectué sur l'application So Buzz de la façon suivante :

- tirage au sort sur So Buzz de 15 personnes parmi tous les participants ayant donné les 5 bonnes réponses au quizz ;
- Parmi ces 15 gagnants, 10 personnes seront tirées au sort pour gagner le lot n°1, les 5 gagnants restants obtenant le lot n°2 (voir article suivant).

- Un participant (même nom, même adresse e-mail) ne peut être désigné comme gagnant qu'une seule fois.

Les cinq questions du jeu concours figurent en annexe 1.

Article 6 - Dotations

Les gagnants se verront attribuer en cadeau :

- Lot n°1 (10 gagnants) :
 - o Un Bescherelle langue « Pour tous »
 - o Un guide du Routard
- Lot n°2 (5 gagnants) :
 - o Un Bescherelle poche Anglais

Les gagnants du lot n°1 choisiront la destination du guide qu'ils souhaitent recevoir parmi les destinations ci-dessous. Ils recevront le Bescherelle langue « Pour tous » de la langue associée au pays choisi précédemment, selon les paires suivantes :

- Londres / Anglais
- Berlin / Allemand
- Andalousie / Espagnol
- Rome / Italien
- Chine / Chinois

La valeur unitaire de chacun des produits composant les lots est de :

- Bescherelle langue « Pour tous » (langue au choix du gagnant) : 12,99 € ;
- Bescherelle poche Anglais : 4,90 € ;
- Guide du Routard Londres : 9,90 € ;
- Guide du Routard Berlin : 9,90 €
- Guide du Routard Andalousie : 14,20 € ;
- Guide du Routard Rome : 9,90 € ;
- Guide du Routard Chine : 14,95 €.

La valeur commerciale totale des 15 lots est variable selon les choix des participants.

La valeur indiquée des lots correspond au prix public TTC couramment pratiqué à la date de rédaction du règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation.

Article 7 - Modalités d'obtention

Les gagnants seront contactés par e-mail le 1^{er} mai 2019 au plus tard par les Éditions Hatier pour renseigner leur adresse postale, ainsi que le choix de leur lot s'ils font partie des gagnants du lot n°1. Ils recevront leurs dotations dans un délai d'un mois après avoir renseigné leur adresse postale.

Article 8 - Information des gagnants

Les gagnants seront informés de leur sélection à l'adresse e-mail communiquée lors du remplissage du formulaire de participation au jeu-concours et recevront ensuite leurs gains par voie postale.

Il n'est pas possible d'obtenir la contre-valeur des lots en espèce ou de demander un échange contre d'autres prix. De surcroît, les lots ne sont pas cessibles. Il ne sera adressé aucun courrier, même en réponse, aux participants qui n'auront pas gagné.

Article 9 - Acceptation du règlement

La participation au concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement qui est accessible dans son intégralité à l'URL suivante : <https://www.editions-hatier.fr/reglement-jeu-concours>

Article 10 : Informatique et libertés – vie privée

Les informations nominatives concernant les participants sont destinées à l'usage de la Société Organisatrice et ses filiales, et notamment pour les besoins du jeu concours pour lequel ils ont participé.

Ces informations sont destinées à la Société Organisatrice et pourront être transmises à ses partenaires techniques et à tout prestataire assurant l'envoi des lots.

En cas d'accord du participant ayant coché la(les) case(s) correspondante(s) sur le bulletin de participation, les données collectées pourront être utilisées à des fins promotionnelles ou publicitaires (notamment newsletter) par la Société Organisatrice et ses filiales et, le cas échéant, ses partenaires.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données collectées à l'occasion du jeu concours. Les participants peuvent exercer ce droit par demande écrite adressée à la Société Organisatrice à l'adresse visée à l'article 1 du présent règlement.

Les participants disposent également d'un droit d'inscription à la liste d'opposition à la prospection téléphonique qui pourra être exercé au moment où ils complètent le formulaire d'inscription en cochant la case spécifique.

Annexe 1

Le jeu : Répondez aux questions suivantes et cliquez sur « Valider ». Il n'y a qu'une réponse correcte par question.

QUESTION 1 :



- St George's Cross
- Jack's Flag
- Union Jack

QUESTION 2 :



- L'ours
- L'aigle noir
- La marmotte

QUESTION 3 :



Entrez dans la danse !
Quelle est la danse traditionnelle de l'Espagne ?



- Le tango
- Le flamenco
- La salsa

QUESTION 4 :



Faisons un point sur l'histoire de Rome...
Selon la légende, qui aurait fondé cette ville ?



- Romulus et Rémus
- Jules César et Marc-Antoine
- Auguste

QUESTION 5 :



En route pour le pays des pandas !
Savez-vous de quelle région de Chine nos merveilleux amis sont originaires ?

- Le Sichuan
- Le Yunnan
- Le Guangdong